



Compte-rendu de réunion de bureau en visioconférence du vendredi 18 décembre 2020 - 19 H.

Présents : COSTILHES Evelyne – COURAULT Lydie – LE ROY Annie – CHAVEROT Gilbert – DUCROZET Philippe – FERRIERE Sylvain – GUILLOT Jean-Luc – LACROIX Jean -

Assistent : – CHIORINO Laure – GUERIN Frédéric – LOUVEL Laurent – PERON Roger

1. Informations du président - Jean-Luc GUILLOT

1.1. Informations fédérales

Le Conseil Fédéral s'est réuni le 11 décembre. 4 points étaient à l'ordre du jour :

- Elections des responsables aux différents postes
- Etude de la mise en place d'une rémunération du président
- Etablissement du calendrier politique
- Appel pour aider Bruno BELET qui travaille sur les solutions à apporter en réponse à la crise actuelle. L'objectif est de proposer un plan d'actions applicables sur l'ensemble du territoire de façon aussi homogène que possible sur la base d'un principe de solidarité de la discipline.

1.2. Réunions et informations diverses

- **Le 1^{er} décembre :** Jean-Luc GUILLOT et Philippe DUCROZET ont assisté à une visioconférence sur le développement en PACA présentée par des chargés de mission sur ce territoire. Des idées et des bonnes pratiques en sont ressorties à voir si cela peut s'appliquer sur notre ligue.
- **Le 2 décembre :** Jean-Luc GUILLOT s'est entretenu avec les deux candidats au poste de secrétariat administratif retenus. Julien BORREL a été choisi. Il a donné une réponse positive à notre offre et une promesse d'embauche lui a été adressée qu'il a signée. Il commencera le 04 janvier prochain
- **Le 4 décembre :** Jean-Luc GUILLOT a assisté à la visioconférence sur le dispositif « ERASMUS » présenté par le CROS. Christophe ROCHARD, président du CD69, était également présent. Il apparaît que les conditions de participation sont très élevées : avoir des contacts avec au moins 5 pays européens, établir un dossier sur 6 mois... des contraintes qui concernent plutôt un investissement pour une fédération. La ligue ne peut pas se positionner.
- **Le 8 décembre :** réunion en visioconférence avec les salariés du secrétariat afin que Jean-Luc GUILLOT puisse faire la connaissance de Bérengère BOUCHET qui travaille pour nous à l'Arténium et faire le point sur la répartition du travail.
- **Le 8 décembre :** Jean-Luc GUILLOT a suivi une réunion d'information sur la Conférence Régionale du Sport, lancée par le Ministère et dont un des objectifs est la résurrection des Projets Sportifs Territoriaux. Plus de précisions à venir au cours du premier semestre 2021, mais le principe est bien la réalisation par les ligues de PST sur une échéance de 5 ans. Toutefois, l'articulation entre ces Projets Sportifs Territoriaux (donc Régionaux) et les Projets Sportifs Fédéraux, qui servent de base aux attributions de subvention de l'Agence Nationale du Sport, est loin d'être claire.
- **Le 9 décembre :** Jean-Luc GUILLOT a eu un entretien avec les responsables de la gestion de l'Arténium sur la place du Tennis de Table. au sein de cette structure par suite de la fusion des ligues. Il est ressorti de cet entretien que les responsables souhaitent développer autant que possible la présence de notre discipline en s'appuyant sur les clubs et le comité. Une rencontre pour faire le point sur la répartition des locaux et équipements entre les acteurs du T.T. est prévue le 11 janvier. Elle réunira les responsables de l'Arténium, du comité du Puy-de-Dôme, les clubs et la ligue.
- **Le 16 décembre :** Jean-Luc GUILLOT a suivi le « webinar » du CNOSF sur le thème de la résilience du milieu sportif face à la crise Deux axes ont été présentés :
 - **Inciter les Français à reprendre le sport à la fin de la pandémie**
 - En montrant que les clubs ont fait le nécessaire pour offrir des conditions d'accueil sanitaire tout à fait satisfaisantes ;
 - En s'appuyant sur une communication faite par l'Etat, le CNOSF et leurs déclinaisons régionales et départementales pour encourager ce retour ;
 - En promouvant la « carte passerelle » qui permet à une personne de bénéficier de 3 séances gratuites. Attention : il faut que les clubs s'inscrivent sur le site dédié à cette action ;
 - Avec la création d'un « pass-sport » réservé aux moins de 16 ans, leur offrant une participation de 50 € pour toute inscription en club. Ce dispositif devrait être mis en place en juin 21 et piloté par l'ANS.

- Aider les clubs à rebondir

- Par la mise en place d'un fonds de solidarité ;
- Par une campagne de communication pour promouvoir les différents dispositifs présentés ;
- Par la fondation du sport qui permet de faire un don aux associations

Cependant au vu des commentaires dans les discussions en ligne, les structures attendent surtout : que la reprise se fera sans nouvel arrêt.

Frédéric GUERIN souhaite savoir quelle est la situation de l'association qui gère les hébergements à l'Artenium ? Jean-Luc GUILLOT indique que l'association a reçu des fonds pour lui permettre de fonctionner jusqu'à la fin de saison. Ensuite c'est la municipalité de CEYRAT qui reprendra les locaux et leur devenir est inconnu. Il sera donc possible de faire des stages à l'Artenium au cours du premier semestre 21, mais l'organisation du stage de rentrée 2021 reste en suspens

1.3. Calendrier des réunions politiques

- 30 janvier 2021 Conseil de Ligue
- 19 février 2021 Bureau
- 06 mars 2021 Conseil de Ligue
- 13 mars 2021 : Assemblée Générale FFTT
- 26 mars 2021 Bureau
- 24 avril 2021 Conseil de Ligue
- 14 mai 2021 Bureau
- 12 juin 2021 Conseil de Ligue

24 mai 2021 : Assemblée Générale FFTT sous réseves

Il reste à prévoir l'Assemblée Générale de la Ligue. Elle se tient habituellement en début de saison afin de pouvoir approuver les comptes de la saison écoulée. Cependant, il est ennuyeux de faire approuver le budget prévisionnel et les tarifs alors que la saison est déjà commencée. Le Conseil de Ligue sera appelé à se prononcer.

2. Commission Jeunes et Technique – Annie LE ROY

2.1. Section sportive de Cournon

La Ligue apporte un soutien à cette section dont le sérieux n'est plus à démontrer. Même si les joueurs qu'elle abrite sont plutôt des « seconds couteaux », les encadrants assurent un travail de qualité et elle représente une option intéressante pour un jeune qui veut progresser et pour la dynamique qu'elle crée sur ce secteur de la région.

Il convient de prévoir une convention réglant les modalités de prise en charge de l'encadrement. Une réunion ZOOM est envisagée le 05 janvier à 14 H. avec le proviseur de l'établissement pour cela.

2.2. Préparation du Championnat de France des Régions

Annie LE ROY explique qu'un joueur de nationalité Suisse est inscrit au club d'Annecy. Il représente un espoir national de ce pays et la FFTT lui a attribué un classement 800 pts, sur la base des équivalences établies par les deux fédérations, alors qu'il est benjamin 1^{ère} année, ce qui le place dans les meilleurs régionaux de la catégorie. A partir de là, elle souhaite l'avis du bureau sur l'intégration de ce joueur dans l'équipe AURA au Championnat de France des Régions.

Après discussion et échanges, il est décidé à l'unanimité de ne pas le sélectionner cette saison pour deux raisons :

- Il s'entraîne en Suisse et n'a participé à aucune épreuve à ce jour, il est impossible d'évaluer son niveau réel.
- Cela exclurait de la sélection un jeune formé en AURA dont on connaît en revanche les qualités.

Si ce joueur peut prouver sa valeur lors du reste de la saison et s'il est encore en AURA, il sera toujours possible de le sélectionner pour l'édition 2022 car il sera benjamin 2.

Concernant les arbitres pour accompagner la délégation, Annie LE ROY demande quel est le nombre à prévoir : un par équipe ou un par catégorie ? c'est un par catégorie. Il n'y a donc besoin que de deux arbitres.

Elle a aussi besoin de connaître l'état et le nombre de tenues disponibles au siège. Jean LACROIX précise qu'un réassort a été effectué l'an passé. Il ne devrait donc pas y avoir de manques importants.

2.3. Groupe de travail sur la valorisation des encadrants

Lors de la dernière réunion, il a été proposé de valoriser les clubs qui forment des joueurs qui ne restent pas forcément et vont s'épanouir dans de plus grands clubs. Plusieurs pistes sont envisagées :

- Conférence des entraîneurs où seraient invités les cadres de ces clubs
- Invitation des responsables de club sur des épreuves régionales ou nationales
- Dotations en matériel aux clubs

La formule actuelle du challenge des clubs formateurs concentre les récompenses sur les trois premiers désignés sur la base d'un certain nombre de critères essentiellement sportifs (résultats aux épreuves de référence jeunes) auxquels s'ajoute un critère de développement (nombre de licenciés trands jeunes). Ce choix a été fait afin d'éviter un « saupoudrage » qui ferait perdre de l'intérêt à ce challenge. Mais il faut peut-être communiquer de façon plus poussée pour intéresser les clubs.

2.4. Qualité des épreuves

- Annie LE ROY indique que la dernière réunion du groupe de réflexion de techniciens a fait remonter 2 remarques :
- Les épreuves d'initiation pour les jeunes qui sont faites sur un mode « fun » (en Isère par exemple) semblent avoir pour effet de les désintéresser de participer aux compétitions traditionnelles. Attention : le but est bien de préparer nos jeunes à intégrer les équipes et compétitions de référence.
 - Les formules des championnats individuels AURA ne sont pas satisfaisantes car les meilleurs sont absents. Il est demandé à la CSR de constituer un groupe de travail intégrant aussi bien des joueurs que des responsables de tous horizons pour proposer au Conseil de Ligue une évolution en 2022.

2.5. Formation CQP

Onze inscrits, dont huit qui sont en formation DEJEPS.

Annie LE ROY indique que l'organisation de cette formation nécessite de louer la halle, ce qui représente un coût de 750 € pour 4 demi-journées. Comme pour la section de COURNON il faut remettre à plat la prise en charge des intervenants en fonction de leurs statuts.

2.6. Mise en place d'une nouvelle formule de formation pour les bénévoles

Avec six personnes disposées à tester cette nouvelle formule, Annie LE ROY pense démarrer autour du 15 janvier. Il faut aussi envisager de faire une bonne communication autour de ce changement. Bérengère a été missionnée sur cet objectif.

3. Trésorerie – Gilbert CHAVEROT

3.1. Comment gérer les encadrants de nos actions ?

Gilbert CHAVEROT a préparé un diaporama illustrant l'état des lieux des modes de défraiement utilisés au niveau de la ligue. Il met en évidence la grande diversité des statuts de nos intervenants qui entraîne une complexité très élevée des règlements à faire.

Des échanges qui ont lieu sur le sujet, il est décidé d'adhérer au COSMOS (Conseil Social du Mouvement Sportif, organisation patronale créée en 1997, dont l'objet premier est de représenter les employeurs du sport) afin d'interroger son service juridique sur les modes de gestion à adopter en fonction des statuts des encadrants que nous utilisons dans les actions régionales.

3.2. Situation de trésorerie. Règlements en attente.

Gilbert CHAVEROT indique que si la ligue a bien réglé à la FFTT les échéances prévues, il n'en va pas de même pour certains comités vis-à-vis de la ligue alors même que les montants des acomptes prévus ont été diminués de façon à prendre en compte les difficultés des clubs coincés par le confinement.

A l'heure actuelle, les sommes restant dues représentent un total de 69 000 €.

Jean-Luc GUILLOT propose de faire une relance aux comités en retard en leur demandant de bien vouloir se mettre en règle avant la prochaine réunion de Conseil de Ligue et, dans le cas de difficultés majeures, de prendre contact avec Gilbert CHAVEROT pour établir un nouvel échéancier.

3.3. Compte rendu de l'A.G SEPTIME (syndic des bâtiments du siège).

Gilbert CHAVEROT a assisté à cette réunion. A noter que les locaux représentent un ensemble très vaste et que la ligue pèse très peu avec seulement 3,4 % de parts.

L'AG s'est prononcée pour le lancement des travaux de rénovation qui incluent d'une part le désamiantage d'éléments de la structure et la réfection des façades qui doit permettre également une amélioration de l'isolation des locaux. Gilbert CHAVEROT a été étonné de constater que ces travaux prévus depuis déjà longtemps n'ont fait l'objet d'aucune provision et que les appels de fonds vont donc être conséquents...

Jean-Luc GUILLOT propose d'interroger SEPTIME sur la possibilité que les travaux puissent bénéficier de la prime d'Etat pour la rénovation ? Gilbert CHAVEROT fera une demande en ce sens.

4. Développement – branche clubs – Philippe DUCROZET et Laurent LOUVEL

4.1. Dossiers aide d'urgence – Philippe DUCROZET

Philippe DUCROZET a reçu 6 dossiers. Un a été retiré ensuite, le club ayant pu bénéficier d'une aide par le biais de son Conseil Départemental. Sur les cinq restants, 2 ou 3 peuvent justifier d'une aide. Il convient de noter qu'il s'agit de clubs dont la situation était déjà précaire pour diverses raisons avant les problèmes dus à la COVID 19 et pour qui la crise sanitaire a été « la goutte d'eau faisant déborder le vase ».

La date de clôture de l'action a été repoussée au 22 décembre. Philippe DUCROZET en a informé les présidents des comités en les invitant à le faire savoir aux clubs qui, à leur avis, sont susceptibles de prétendre à entrer dans le cadre.

4.2. Hotline – Laurent LOUVEL

Un seul appel concernant le dispositif d'aides aux clubs... C'est bien peu et Laurent LOUVEL fait part de son impression d'une situation « d'anesthésie » des clubs qui actuellement font le gros dos en attendant que l'orage passe, mais qui vont peut-être bien solliciter la hotline lorsque l'activité reprendra...

Jean-Luc GUILLOT signale qu'il a été interpellé par le club d'Amplepuis qui rencontre de très gros problèmes pour pouvoir utiliser sa salle. Une intervention auprès de la municipalité semble nécessaire.

5. Secrétariat – Sylvain FERRIERE

5.1. Recrutement

Comme indiqué par Jean-Luc GUILLOT au premier point, l'embauche de Julien BORREL a été décidée avec une prise de fonction au 04 janvier.

5.2. Changement de mutuelle

La venue de Julien BORREL a mis en lumière le fait que la mutuelle choisie jusque-là, GENERALI, ne présentait pas le meilleur rapport coût-garanties. Une recherche approfondie a conduit Sylvain FERRIERE à trouver en HARMONIE MUTUELLE un choix bien plus intéressant : les tarifs sont équivalents pour un niveau de garanties supérieures. Il propose donc au bureau de mettre fin au contrat en cours et d'en solliciter un auprès d'HARMONIE. La proposition est acceptée à l'unanimité.

5.3. Site internet et ZIMBRA

Sylvain FERRIERE rappelle que nos outils de communication ont fait l'objet d'une remise à plat qui a conduit à résilier nos abonnements OVH pour confier à la société TEC6 l'hébergement de notre site et la gestion de notre service de messagerie ZIMBRA. La « migration » a été effectuée le 12 décembre dernier.

Nous disposons désormais d'un serveur dédié et il reste désormais à passer notre site sur le nom de domaine « laura-tt.fr » en lieu et place du « lauratt.fr » actuel, ceci afin d'homogénéiser notre identification.

Ce sera fait lorsque le nouveau site WEB sera lancé. Pour cela la société COCREALAB a proposé un devis pour l'établissement d'un nouveau site basé sur un modèle « WORDPRESS » avec un échéancier associé.

Sylvain FERRIERE présente le devis et les options qui l'accompagnent. S'agissant d'un modèle qu'il connaît bien et d'un usage plus simple que l'actuel site, il propose de ne pas souscrire à la partie formation dont il pourra assumer la charge. Le coût de la conception et mise en place s'élèverait à 2 700 €, ce qui paraît tout à fait raisonnable pour ce type de prestation. Il demande l'approbation du bureau sur ce devis.

A l'unanimité le bureau approuve le devis et donne un avis favorable au lancement de ce nouveau site.

Sylvain FERRIERE contactera au plus tôt la responsable de la société. L'échéance de mise en place de test se ferait en février pour une publication officielle fin mars – début avril.

6. Sportive – Jean LACROIX

Jean LACROIX indique que la CSR est « dans les starting-blocks » dans l'attente des directives fédérales pour la reprise...

Concernant la demande pour l'évolution du championnat individuel AURA, il a pris bonne note de la demande et lancera une consultation.

7. Développement – outils et communication – Lydie COURAULT et Laurent LOUVEL

7.1. Animation de confinement : action « Like ton ping » - Lydie COURAULT

Comme indiqué lors de la réunion de Conseil de Ligue, un travail était en cours sur la recherche d'un « défi-ping » sur Facebook pour les joueurs auverhônals. Après une réunion avec la FFTT qui avait un projet identique, il a été décidé de s'y associer et de promouvoir l'action fédérale « like ton ping » en la valorisant au niveau de la ligue. Le souci est que les délais sont extrêmement courts (clôture le 20 décembre) et qu'il a été prévu de « faire un podium » en dotant en bons d'achat pour un total de 500 € les trois meilleures vidéos. A ce jour seulement deux ont été reçues et la date de clôture est quasiment là... Sylvain FERRIERE a relancé un avis sur Facebook en espérant que nous aurons plus de choix.

7.2. Réunion de travail – Lydie COURAULT

Une réunion est prévue avec Philippe DUCROZET, Alain FERRET et Stéphane MAZZOCUT pour travailler sur les actions à mettre en place, leur échéance et leur évaluation.

7.3. Projet de salle omnisport à St Jean de Bournay – Laurent LOUVEL

Pour avoir participé aux réunions de jury de désignation du cabinet d'architectes, Laurent LOUVEL fait part de sa déception au vu du projet finalement retenu qui fait la part belle à l'environnement et l'esthétique de la salle au détriment de la prise en compte des obligations de notre activité. En effet, la présence d'ouvertures nombreuses rend quasiment impossible la pratique du TT dans cette nouvelle salle en journée, alors que cela avait bien été mentionné lors des travaux préparatoires. Pour revenir sur des conditions meilleures, un projet de courrier, qui sera signé du président fédéral, rappelant les contraintes matérielles de pratique du « ping » sera adressé aux édiles concernés.

7.4. Statistiques licences

Sans surprises, la comparaison entre les chiffres de l'an passé à la même date montre que l'écart se creuse...

A noter que des études au niveau national indiquent que les plus nombreux à avoir pris une licence sont les seniors alors que le nombre de jeunes est en chute libre. Une situation surprenante dans la mesure où les limitations du confinement ont permis aux mineurs de continuer la pratique sportive ? Jean-Luc GUILLOT demande à Laurent LOUVEL de vérifier ce qu'il en est au niveau de la ligue AURA.

8. Féminisation – Evelyne COSTILHES

Evelyne COSTILHES fait part de la même sensation évoquée par Laurent LOUVEL précédemment, à savoir une « anesthésie » des responsables et des clubs... A ce jour, elle n'a eu aucune nouvelle proposition de participant(e)s à sa commission.

Elle a toutefois récupéré un questionnaire établi par la Bretagne à destination des pratiquantes. Elle va le mettre à jour pour nos besoins, l'adresser aux personnes qui travaillent actuellement avec elle pour qu'elles l'étudient afin de le finaliser avant envoi. Elle compte sur le redémarrage attendu en janvier pour relancer l'action.

Concernant l'activité féminine dans le comité du Puy-de-Dôme, Annie LE ROY indique qu'elle a les contacts des féminines qui sont très investies dans ce comité et les transmettra à Evelyne COSTILHES.

9. Questions diverses

9.1. Organiser une épreuve nationale en 2022-2023

Jean-Luc GUILLOT souhaite que la ligue puisse se positionner pour organiser une épreuve d'envergure afin de promouvoir le dynamisme de nos structures. Il importe au préalable de mettre en place un comité d'organisation qui pourra être composé de personnes non élues. Il insiste sur la nécessité de favoriser la convivialité, le désir de travailler ensemble et de valoriser nos responsables bénévoles, les techniciens et remercier ceux qui œuvrent ou ont œuvré pour le ping.

9.2. Résultats de LOIRE NORD ROANNE en PRO-B

Evelyne COSTILHES souligne les bons résultats de l'équipe en regrettant de ne pouvoir aller la supporter in-situ, mais en félicitant l'équipe d'organisation qui fait diffuser des articles élogieux dans la presse.

Philippe DUCROZET signale qu'il est désormais possible de suivre les rencontres en « direct-live ». Un lien a été publié sur le site pour la rencontre qui aura lieu ce dimanche après-midi.

Séance levée à 22 H00.

Prochaine réunion Conseil de ligue samedi 30 janvier 2021.

Le Secrétaire Général
Sylvain FERRIERE



Le Président
Jean-Luc GUILLOT

